

Laureline L'HONNEN-FROSSARD

*Directrice des affaires publiques et juridiques
Union des marques*



Diplômée de l'Ecole de formation du barreau de Paris et titulaire du DEA Propriété littéraire, artistique et industrielle de l'Université de Paris II Panthéon-Assas, Laureline

L'Honnen-Frossard a débuté sa carrière comme avocate avant de rejoindre l'Union des marques en 2008 en tant que juriste. Elle en est aujourd'hui la directrice des affaires publiques et juridiques.

Quelques mots sur l'Union des marques.

L'Union des marques est, en France, l'organisation représentative des marques qui communiquent pour promouvoir leurs produits, services et activités. Elle compte près de 7 000 membres, au sein de 250 entreprises adhérentes, de toutes tailles, tous statuts et tous secteurs. Elle promeut une communication et un marketing responsables et œuvre à renforcer leur efficacité pour la construction de marques durables. L'Union des marques accompagne ses membres sur tous les sujets portant sur la communication et prioritairement ceux liés à la transition écologique et la transformation numérique.